



La commune de Villard de Lans

4 279 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants
140 agents permanents

Membre de la Communauté de
Communes du Massif du Vercors – Isère

RECRUTE Des maitres-nageurs sauveteurs

CDD du 01/06/2026 au 30/09/2026,
Possibilité de travailler en juillet ou en août ou sur toute la période.

Pour renforcer ses équipes pendant la saison d'été, le service de l'espace aquatique de la ville de Villard-de-Lans est à la recherche de titulaires du diplôme du Brevet d'Etat de maitre-nageur sauveteur

Missions principales :

Accueillir, renseigner et conseiller le client.

Veille à la sécurité par le respect du Plan de l'Organisation de la Surveillance et des secours, le règlement intérieur et les différentes circulaires existantes (Hygiène et sécurité).

Garantit le respect de l'hygiène du centre aquatique.

Anime et développe des activités de loisirs, sportives et de bien-être adapté à la clientèle

Enseigne les techniques de la natation pour tout public.

Respecte les process et consignes d'ouverture et de fermeture du centre aquatique.

Vérifie journalièrement le matériel de secours ainsi que le matériel de pédagogie.

Assure la surveillance active des usagers.

Participe aux actions évènementielles et commerciales mises en place.

Transmet les informations aux bons interlocuteurs (Propreté, dysfonctionnements, incivilités...) et participe aux analyses physico-chimiques quotidiennes de l'eau.

Activités annexes

Participer en fonction des besoins à nettoyer les plages, vestiaires et à ranger le matériel des différents locaux du centre aquatique.

Compétences requises

Diplôme : Tout diplôme donnant le titre de Maître-Nageur-Sauveteur (MNS, à défaut BEESAN, BPJEPS AAN, ...),

A jour du CAEPMNS

A jour de carte professionnelle

A jour de FC PSE 2026

L'agrément de l'enseignement de la natation scolaire serait un plus

Savoirs

Connaissances du fonctionnement et de l'utilisation des animations en vigueur

Connaissance de l'anatomie et de la physiologie du corps humain

Connaissance de la législation concernant la responsabilité de pratique et la méthodologie de l'entraînement

Connaissance des techniques natatoires

Connaissances musicales, maîtrise bpm, synchro musicales et chorégraphie

Savoir-faire

Capacités à animer un groupe
Capacités à transmettre et à enseigner
Capacités à réagir aux situations d'urgence
Capacités à appliquer les règles et consignes de sécurité

Savoir Être

Pédagogie
Maîtrise de soi
Écoute
Rigueur et méthode

Activités annexes

Participe en fonction des besoins à nettoyer les plages, les vestiaires et à ranger le matériel des différents locaux du centre aquatique.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Accès ordinateur.
Matériel d'enseignement et de premier secours

Conditions de recrutement :

Contrats de travail à durée déterminée saisonniers
Horaires de travail variés et amplitude horaire entre 8h00 et 21h00 (en soirée, les WE et les jours fériés), 3 jours de repos par semaine.
Rémunération selon expérience sur la base du grade des éducateurs des activités physiques et sportives + régime indemnitaire.

Possibilité de logement

Poste à pourvoir le : 1er juin 2026

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire avant le 10 mai 2026

Les candidatures (lettre manuscrite + C.V. + références et copie des diplômes) sont à adresser avant le 26 mars 2025 à :

Monsieur le Maire 62 place Pierre Chabert 38250 Villard de Lans,
ou par mail à candidature@villard-de-lans.fr

Renseignements complémentaires auprès de :

*Virginie BEAUDOINGT, Au Service Ressources Humaines, sur : candidature@villard-de-lans.fr
ou Maxence Vally à l'espace loisirs sur : maxence.vally@villard-de-lans.fr*

Le Maire,
Arnaud MATHIEU